	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 29 septembre 2023	N° 2023-408

Convocation du 22 septembre 2023

Aujourd'hui vendredi 29 septembre 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Gérard CHAUSSET, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Marc MORISSET, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESKINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alexandre RUBIO à M. Nordine GUENDEZ
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY
Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE
M. Stéphane GOMOT à M. Olivier CAZAUX
M. Radouane-Cyrille JABER à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS
M. Thierry MILLET à M. Jacques MANGON
M. Fabrice MORETTI à M. Christian BAGATE
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Pascale BOUSQUET-PITT à partir de 17h40
Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h40
M. Michel LABARDIN à partir de 17h59
M. Jacques MANGON à partir de 17h30
M. Michel POIGNONEC à partir de 14h45
Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h05
M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 16h


PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain GARNIER à M. Patrick LABESSE jusqu'à 11h45
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h45
Mme Brigitte TERRAZA à M. Jean-François EGRON à partir de 17h
Mme Claudine BICHET à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 15h30
Mme Brigitte BLOCH à M. Guillaume MARI à partir de 16h45
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Delphine JAMET à partir de 14h45
M. Jean-Baptiste THONY à M. Bastien RIVIERES à partir de 17h
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 17h18
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Typhaine CORNACCHIARI de 11h30 à 14h45 et à partir de 16h
Mme Christine BONNEFOY à Mme Pascale PAVONE à partir de 14h45
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY jusqu'à 11h
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 16h
M. Alain CAZABONNE à M. Jérôme PESKINA à partir de 16h
M. Didier CUGY à Mme Laure CURVALE de 10h30 à 12h
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET jusqu'à 15h45 et à partir de 17h55
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 17h30
M. Frédéric GIRO à Mme Pascale BRU à partir de 17h
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Anne Lépine jusqu'à 16h
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Sylvie JUSTOME à partir de 17h18
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Nadia SAADI de 10h40 à 12h40 et de 15h30 à 17h
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h15
M. Stéphane MARI à Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h19
M. Patrick PUJOL à Mme Christine BONNEFOY jusqu'à 13h45
M. Franck RAYNAL à M. Dominique ALCALA de 12h45 à 15h
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS à partir de 15h
Mme Béatrice SABOURET à M. Nicolas FLORIAN à partir de 16h55
M. Jean-Marie TROUCHE à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 16h
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h45

EXCUSE(S) :

Monsieur Fabien ROBERT.

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 29 septembre 2023	Délibération
	Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement	N° 2023-408

Ecole supérieure des Beaux Arts de Bordeaux - Subvention annuelle de Bordeaux Métropole - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1. L'École supérieure des Beaux-arts de Bordeaux

L'Ecole supérieure des beaux-arts de Bordeaux (Ebabx) est un Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) qui dispense un enseignement supérieur en arts plastiques. Elle a pour missions, dans le cadre territorial de l'organisation de l'enseignement des arts plastiques :

- la préparation aux diplômes nationaux d'art et expression plastique (grades licence et master en Art et Design) et aux diplômes délivrés par l'école,
- la formation artistique, scientifique et technique de créateurs aptes à concevoir, développer et promouvoir toute réalisation dans le domaine des arts plastiques,
- la conception, la mise en œuvre et la collaboration avec d'autres institutions de recherche dans les diverses disciplines des arts plastiques,
- la valorisation des travaux des étudiants réalisés dans le cadre de leur scolarité et la valorisation des recherches conduites par l'établissement et ses intervenants,
- la coopération avec des établissements français ou étrangers poursuivant des objectifs similaires.

Les diplômes option Art ont pour vocation de former les étudiants à la pratique artistique et/ou à la médiation artistique, de se constituer une identité propre clairement située tout en développant leur capacité d'adaptation au monde de l'art actuel. Les diplômes option Design ont pour vocation de former des designers généralistes dans les différents champs de la discipline : objet, espace, graphisme et numérique.

Les enseignements sont appuyés par deux unités de recherche :

- Unité de Recherche Édition - écritures du monde.
- Unité de Recherche MAS Média-anthropologie-situation.

Par ailleurs, l'école dispense, porte ou participe à :

- des cours de pratiques amateurs via ses cours publics sur le territoire métropolitain,
- une résidence internationale de recherche et de création « le Pavillon »,
- un programme de professionnalisation post-Master « le Papillon »,

- des enseignements de formation continue en direct ou dans le cadre de partenariats avec les universités du territoire,
- toute action de formation en direction de publics divers.

L'Ebabx en quelques chiffres :

- 250 étudiants dont 42% d'étudiants boursiers et 10% d'étudiants étrangers,
- 5 années de formation,
- 2 500 heures de cours en 1er cycle et 1 200 heures de cours en 2ème cycle,
- 40 enseignants permanents, 4 enseignants associés, 80 intervenants / artistes / universitaires invités chaque année,
- 60 conventions de partenariats nationaux, 20 conventions de partenariat internationaux, 25 écoles supérieures et universités partenaires.

Membre du Club des grandes écoles d'Aquitaine, du réseau des écoles supérieures d'art publiques de la Nouvelle-Aquitaine « Grand Huit » et de l'Association nationale des écoles supérieures d'art (ANdÉA), l'Ebabx constitue, au regard de la qualité de ses formations, un atout essentiel pour le territoire métropolitain en matière d'enseignement supérieur et de recherche artistique. Elle contribue également fortement au développement de l'art contemporain à Bordeaux dans ses liens étroits avec le Centre d'arts plastiques contemporains (CAPC), le musée d'art contemporain de Bordeaux, Arc en rêve, le Centre d'architecture, le musée des arts décoratifs et du design, le Fonds régional d'art contemporain d'Aquitaine (Frac), et les réseaux aquitains, nationaux et internationaux.

2. Projet de développement de l'Ebabx

L'Ebabx a été profondément réformée dans ses statuts et son fonctionnement, parallèlement à des évolutions conséquentes concernant les enseignements et la recherche. Elle a ainsi engagé, depuis 2017, une reconfiguration de son cursus participant à la fois au renouvellement de la tradition des grandes écoles de Beaux-arts et, de manière inédite, à la recherche.

Le premier cycle est structuré par un choix de « Parcours », se distinguant par des thématiques de recherche et de création, et permettant aux étudiants des trois années de collaborer.

Le deuxième cycle est organisé en « Plateformes », articulant le projet de l'étudiant (voyage international, mémoire de recherche et diplôme art ou design) grâce à des séminaires théoriques et à l'accompagnement des ateliers techniques.

Ces parcours et ces plateformes sont structurés au sein de « Champs de recherche », poursuivis par des programmes ou des unités de recherche.

En 2018, l'unité de recherche « Édition et écritures artistiques (imprimé, film, son, média) » a été lancée sous la forme d'une plateforme éditoriale (physique et numérique). Cette plateforme a constitué dès sa création un pôle de ressources pour édifier une base de données et un instrument de travail contributif.

L'Ebabx s'est également engagée vers l'ouverture d'un troisième cycle en 2019, dont le développement s'appuie sur la structuration de ses unités de recherche et de son dispositif post-master « Le Pavillon ».

La recherche à l'Ebabx fait partie de la reconfiguration que l'ensemble de l'équipe enseignante et technique a effectuée depuis 2017. L'articulation de la recherche avec l'ensemble du cursus a été définie au moment de la reconfiguration, comme des champs de recherche qui donnent le climat général des études de l'Ebabx : l'air qui fait respirer l'ensemble des études et qui définit aussi l'atmosphère particulière du territoire.

La visée est, dans ce cadre, à moyen terme, la constitution d'un « Laboratoire transdisciplinaire » avec des rapprochements et croisements entre arts et sciences et, pour cela, des partenariats avec les universités.

3. Projet 2021-2023 de l'Ebabx

De 2021 à 2023, quatre chantiers importants sont menés :

- déploiement des « Plateformes » du deuxième cycle : coordination entre les référents artistiques du suivi des projets personnels des étudiants, préparation et bilan des voyages et stages individuels, séminaires de recherche et séminaires de méthodologie collectifs,
- reconnaissance pleine et entière d'un DNSEP (Diplôme national supérieur d'expression plastique) option « Design »,
- mise en place de la formation continue pour la formation des formateurs aux cours publics amateurs sur tout le territoire métropolitain,
- préfiguration d'un troisième cycle complet : avec un programme de recherche et de création « Préfiguration » associant l'unité Art Média Anthropologie de l'école supérieure des beaux-arts de Bordeaux et le laboratoire PACEA (De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie) de l'université de Bordeaux, une résidence de création de recherche et un DSRA (diplôme supérieur de recherche en art) expérimental.

3.1. Bilan 2022

Deux champs de recherche ont été reconfigurés par l'Ebabx pour les inscrire à la fois dans l'histoire de l'école, dans l'écologie /économie du territoire, tout en les accordant aux options Art / Design.

- Unité de recherche « édition-écritures du monde » (monstration, exposition, diffusion, médiatisation, événement, espace numérique, etc.).

Le développement de l'unité de recherche « Édition », commune à l'Art et au Design, s'est affirmé, en continuité avec une tradition éditoriale présente dans la ville de Bordeaux et au sein de l'école depuis de nombreuses années. Cette unité de recherche s'est complétée d'un volet « Monstration » qui intègre les recherches de l'option design en scénographie urbaine et scénographie d'exposition.

- Unité de recherche « MAS – Média–anthropologie–situation ».

L'unité de recherche Média, Anthropologie, Situation, trans-options également, a investi les questions politiques et sociales de milieux, d'environnement, d'écologie, fondamentales aux enjeux du design.

Dans le cadre de cette unité, un partenariat a été renforcé avec l'université de Bordeaux (notamment le Laboratoire PACEA) et l'université Bordeaux-Montaigne (2 laboratoires : Philosophie du soin et Archéologie), pour l'organisation depuis l'année 2021-2022 d'un programme commun proposé en Master II de l'université de Bordeaux et en DNSEP de l'Ebabx.

3.2. Programme d'activité 2023 - enjeux et structurations spécifiques soutenus par la Métropole

Dans une perspective structurante pluriannuelle, la mise en œuvre de parcours de formation et de recherche pour les étudiants des 2ème et 3ème cycle d'une part, et leur articulation avec des actions de professionnalisation nourries des partenariats conventionnés en particulier avec les acteurs professionnels, économiques et académiques du territoire métropolitain se développent et sont le socle du projet d'établissement pour la période 2022 – 2027.

Pour la période 2023, l'Ebabx s'est fixée de poursuivre son action sur les points suivants :

1_ Déploiement des plateformes du deuxième cycle : coordination entre les référents artistiques du suivi des projets personnels des étudiants, préparation et bilan des voyages et

stages individuels, séminaires de recherches et séminaires de méthodologie collectifs ;

2_ Reconnaissance pleine et entière d'un DNSEP (diplôme national supérieur d'expression plastique) option design.

3_ Mise en place de la formation continue, pour la formation des formateurs aux cours publics amateurs sur tout le territoire métropolitain.

4_ Pré-figuration d'un troisième cycle complet : un post-master commun Ebabx – Université, une résidence de création de recherche et de création, et DSRA (Diplôme supérieur de recherche en art) expérimental.

4. Le soutien de Bordeaux Métropole

La Métropole, compétente en matière de « soutien et aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche », a pour ambition de devenir une métropole européenne de la connaissance ouverte sur la société, l'économie et le monde. La stratégie métropolitaine en matière de soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, adoptée le 8 juillet 2016, affiche l'ambition de la Métropole de soutenir l'enseignement supérieur et la recherche en tant que leviers de développement et de rayonnement territorial.

Établissement d'enseignement supérieur et acteur culturel de la métropole bordelaise et de la Nouvelle Aquitaine, l'EBABX occupe une place singulière dans le paysage de l'enseignement supérieur artistique sur le territoire. Elle répond en effet pleinement à l'enjeu de proposer une offre publique de qualité en matière d'enseignement supérieur en arts plastiques.

Aussi, au regard de ces éléments et de la qualité de son projet, la Métropole est fondée à accompagner l'EBABX sur ses objectifs de développement en matière de recherche et de spécialisation.

5. Plan prévisionnel de financement

5.1. Convention triennale 2021-2023

En 2021, une convention partenariale triennale 2021-2023 a été signée entre l'EBABX et Bordeaux Métropole stipulant que la Métropole accompagnera l'Ecole au travers d'une subvention en fonctionnement pour les exercices 2021, 2022 et 2023 d'un montant de 50 000 €.

Les subventions font l'objet d'une convention chaque année soumise au vote du Conseil métropolitain.

5.2. Demande 2023

Pour l'année 2023, Bordeaux Métropole est sollicitée pour un soutien financier de 50 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 4 203 354 € dont le détail figure en annexe à la convention.

5.3. Indicateurs financiers

	Budget 2023	Budget 2022
Charges de personnel / dépenses subventionnables	82,87 % 3 483 500 € / 4 203 354 €	83,01 % 3 536 757 € / 4 260 548 €
% de participation de BM / dépenses subventionnables	1,19 %	1,17 %

% de participation des autres financeurs / dépenses subventionnables	Ville de Bordeaux (3 302 000 €) 33,92% 78,55%	Ville de Bordeaux (3 322 000 €) 77,97% Fonds européens (17 000€) 0,40%
--	--	---

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU La loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014,

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2016/425 du 8 juillet 2016 relative à la stratégie de Bordeaux Métropole en matière de soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation,

VU la délibération n° 2021/458 du 23 septembre 2021 relative à la convention triennale entre Bordeaux Métropole et l'Ebabx,

VU la demande formulée par l'organisme en date du 11 juillet 2023,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de l'EBABX pour la mise en œuvre de son projet de développement est recevable au titre de la compétence de notre établissement public en matière de soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer, pour l'exercice 2023, une subvention de fonctionnement de 50 000 € en faveur de l'Ebabx,

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention financière pour 2023 ci-annexée,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 657382, fonction 23.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur MORISSET;

Ne prend pas part au vote : Madame NOEL, Monsieur MAURIN, Monsieur CAZAUX, Monsieur JABER

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 septembre 2023

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 6 OCTOBRE 2023	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Stéphane DELPEYRAT
DATE DE MISE EN LIGNE : 6 OCTOBRE 2023	